

COMMUNIQUÉ

Forum communautaire 2012 : Lancement d'un sondage pour comptabiliser les acquis des communautés francophones de l'Alberta

EDMONTON, LE 2 FÉVRIER 2012 - En planification du Forum communautaire 2012 qui aura lieu le 25 février prochain, l'ACFA lance un sondage, auprès du grand public, en vue de comptabiliser les acquis des différentes communautés francophones de l'Alberta.

« Le Forum communautaire est essentiel car il rassemble les leaders des organismes et institutions francophones. Des projets, tels le Réseau de l'immigration francophone et le Centre d'information bilingue 1-888-580-ALLÔ / www.ServicesEnFrancais.ca, sont nés des discussions tenues autour du chantier *Notre population* afin d'adresser des problématiques réelles de nos communautés. C'est le lieu où nous pouvons discuter d'enjeux globaux et de solutions. » explique la présidente de l'ACFA, Dolorèse Nolette.

Lors du Forum communautaire 2012, les participants travailleront sur le chantier *Notre espace francophone*. L'Alberta est une vaste province qui comprend de nombreuses communautés francophones en pleine effervescence. Chacune de ces dernières est un microcosme francophone avec ses particularités régionales, sa propre identité, son histoire, son niveau de développement, ses enjeux et ses besoins.

Les francophones de l'Alberta ont donc jusqu'au 15 février 2012 pour répondre au sondage accessible au lien suivant : <https://formulaireacfa.wufoo.eu/forms/evaluation-des-acquis/>. « Le sondage ne prend que quelques minutes à répondre. Je vous invite donc à y répondre en grand nombre afin de nous permettre de sortir des sentiers battus et de broser le portrait provincial le plus complet possible. Chaque contribution compte ! » conclut madame Nolette.

Depuis 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de l'Alberta. Son rôle est de faire valoir les intérêts de cette dernière et d'assurer son développement global.

Le Mouvement francophone et le Forum communautaire

Le Mouvement francophone est composé de tous les organismes et institutions ayant comme mandat de desservir les Francophones en Alberta et dont la langue de travail est le français. Le Forum communautaire est la rencontre annuelle du Mouvement francophone.

Le contexte

Au printemps 2008, l'ACFA amorça un processus de planification stratégique pour la réalisation d'un plan de développement global de la société francophone de l'Alberta pour la période allant de 2009 à 2014. Trois rencontres du Forum communautaire, tenues les 7 juin et 15 novembre 2008 et le 6 juin 2009, auront permis au Mouvement francophone de construire et d'adopter un consensus autour du nouveau cadre stratégique de la francophonie albertaine. Le Mouvement francophone a été accompagné par des consultants du Centre canadien de leadership en évaluation dans ce processus et un comité de pilotage, composé de représentants du Mouvement francophone, s'est rencontré entre les dates des Forums afin d'avancer l'articulation du cadre stratégique. En juin 2010, le Mouvement francophone débutait son travail sur le chantier « Notre population ».

Le cadre stratégique de la francophonie albertaine 2009-2014

La vision commune

L'Alberta bénéficie d'une francophonie accueillante, performante, moderne et rayonnante.

La devise

Ma francophonie... un fait accompli !

L'énoncé de valeurs qui guidera et inspirera les actions

« Partager et accepter les différences et s'en enrichir dans un environnement sans frontière pour une francophonie épanouie et unie pour les générations futures. »

Les quatre grands chantiers

Les résultats globaux du Cadre peuvent être regroupés sous quatre grands chantiers :

1. **Notre population** : hausse de la participation active de divers profils démographiques à la vie en français.
2. **Notre espace francophone** : aménagement du territoire de l'Alberta de façon à offrir les services, les expériences et les infrastructures nécessaires à la vie en français.
3. **Notre leadership** : influence, concertation, mobilisation et responsabilisation de tous les Albertains et Albertaines francophones et de toutes les instances de la société.
4. **Notre capacité organisationnelle** : obtention et maintien des ressources adéquates et des moyens pour la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Pour informations :

Isabelle Laurin, directrice des affaires publiques

T 780.466.1680 x.222

C 780.904.5700